Liste de contrôle pour les entretiens avec les autorités locales

Dans le cadre des évaluations que vous ferez, vous serez amenés à vous entretenir avec les autorités locales. Il est possible que vous ayez déjà des relations avec un certain nombre de ministères d’exécution, mais que vous ayez besoin d’entrer en contact avec le ministère le plus compétent pour traiter de questions en lien avec les transferts monétaires. Si les projets « argent contre travail » relèvent la plupart du temps du ministère chargé des infrastructures et des travaux publics, il est probable que les transferts monétaires soient du ressort de ministères d’exécution responsables de la protection sociale et de l’assistance aux personnes vulnérables.

Vous aurez à identifier les acteurs clés du domaine. Saisissez cette occasion pour collecter des informations qui vous permettront de comprendre si une éventuelle intervention monétaire est conciliable avec les politiques d’assistance sociale et peut s’ajuster aux programmes et pratiques en vigueur.

Vous trouverez ci-dessous une liste de questions possibles que vous pourrez adapter au contexte dont vous vous occupez de sorte que les aspects financiers soient bien pris en compte dans votre évaluation.

### Stratégies et politiques en matière d’assistance sociale

* Quelles stratégies et politiques en matière d’assistance sociale le gouvernement a-t-il mis en place ?
* Quels acteurs clés sont-ils associés (ministères, offices décentralisés, donateurs, Nations Unies) ?
* Quels sont les mécanismes de coordination en place ?

### Programmes d’assistance sociale

* Quels sont les programmes d’assistance sociale en place?
* Quels sont les publics cibles ? Quels types d’assistance sont-ils fournis, et à quelle fréquence ?
* Quels sont les systèmes d’enregistrement, d’identification, de distribution et de suivi en place ?
* À quels prestataires de services est-il fait appel et quelle est la technologie utilisée ?
* Quels mécanismes de communication et de redevabilité sont-ils utilisés pour interagir avec les communautés et les ménages (notamment dans les régions à forte/faible densité de population) ?
* Existe-t-il des usages locaux ou des préférences culturelles en matière de communication et de redevabilité (types de matériel de communication, langue, etc.) ?
* Avez-vous des politiques concernant les modalités de transferts monétaires inconditionnels et conditionnels, les mécanismes de livraison et les montants transférés ?

### Plans et programmes d’intervention d’urgence

* Des plans et/ou programmes d’intervention d’urgence sont-ils en place ?
* Est-il envisageable d’étendre la portée des programmes d’assistance en place au cas où surviendrait une situation d’urgence ?
* Quelle est la meilleure façon d’ajuster une potentielle opération de secours aux programmes d’assistance sociale déjà en place ?
* Existe-t-il des précédents de recours à des interventions monétaires pour faire face à des situations d’urgence ? Si oui, quels enseignements peut-on en tirer ?
* Quels types d’intervention d’urgence le gouvernement privilégie-t-il ?
* Quelle législation devrait-elle être prise en compte au moment de concevoir des interventions monétaires ?

### Documents officiels

* La plupart des gens ont-ils des documents d’identité ? La situation est-elle différente depuis la crise ?
* Existe-t-il un problème lié aux documents officiels susceptible d’entraver l’identification et l’enregistrement des personnes touchées par les effets de la crise ? Une solution provisoire pourrait-elle être utilisée immédiatement ?

### Risques

* Y a-t-il des risques éventuels à envisager de mener une opération de secours, plus particulièrement une intervention monétaire ? Sur la base d’interventions menées antérieurement, soulevez des points tels que malaise social, questions de genre, protection, personnes âgées, enfants et minorités.

Quelle est la législation nationale en matière de protection des données personnelles et de la vie privée ?